



Contexte

Dès que les Inuits ont commencé à s'établir en villages, l'accès à des logements adéquats est devenu une priorité. Ces dernières années, la construction de logements n'a pas permis de répondre à la demande croissante. En fait, le surpeuplement des logements est plus grave au Nunavik que dans toute autre région inuite du Canada.

Le rapport intitulé *The Housing Situation In Nunavik: A Public Health Priority*, produit par la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik en 2009, indique que, « [d]u point de vue de la santé publique, les problèmes liés aux logements et au surpeuplement de ces derniers constituent un facteur de risque important pour la santé physique et psychosociale de la population ». En 2010, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a fait observer que le surpeuplement des logements exacerbait les problèmes sociaux dans la région.

Quelques-uns des défis

Soixante et onze pour cent de la population a moins de 35 ans. Les ménages créés par la jeune population adulte ont fait exploser la demande de logements.

Une enquête sur les besoins en logements dans la région réalisée par l'Office municipal d'habitation Kativik en 2010 indique que, malgré la construction de 163 logements en 2008 et en 2009, la demande a continué de croître au cours de la même période et que 80 logements de plus étaient nécessaires.

En mai 2010, il manquait 995 logements au Nunavik.

Le surpeuplement des logements affecte la santé physique des Nunavimmiuts et peut favoriser la propagation de maladies contagieuses telles que des infections des voies respiratoires et de l'oreille, des infections cutanées et oculaires, ainsi que la tuberculose.

Le surpeuplement des logements est une source de stress chronique. L'Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson réalisée en 2007 par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse révèle que le manque de logements adéquats est un obstacle au succès et à l'épanouissement des élèves du Nunavik, n'offre pas aux familles des conditions optimales pour exercer leur rôle en tant que noyau de la société et expose un nombre alarmant d'enfants à des situations de violence physique et sexuelle qui, à leur tour, peuvent entraîner des problèmes de santé et pousser au suicide.

Le coût de la vie élevé, conjugué aux coûts exorbitants de la construction et des taxes municipales, est un obstacle à l'accession à la propriété qui pourrait aider à résorber la pénurie de logements.

Le parc de logements sociaux existant se détériore rapidement en raison des conditions météorologiques arctiques (froid extrême, neige abondante et vents violents) et de la surutilisation causée par le surpeuplement.

L'écart entre le loyer payé par les locataires de logements sociaux et le loyer symbolique demandé ou la gratuité dans certains cas accordée aux employés du gouvernement ou de certains organismes de la région crée des tensions sociales dans les communautés.

Solutions et priorités

L'Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik, signée par le Canada, le Québec, la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik et l'Office municipal d'habitation Kativik en 2000 et renouvelée subséquemment pour des périodes de cinq ans, aide à résorber la pénurie de logements. La construction de 50 logements additionnels a également été annoncée par le Québec lors du sommet Katimajit portant sur des questions socioéconomiques au Nunavik tenu en 2007. Il est essentiel que l'Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik soit renouvelée de façon récurrente.

En plus des engagements que les gouvernements ont déjà pris, il est nécessaire de mettre en place un programme de rattrapage pour répondre à la demande actuelle.

Dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2007, le financement destiné au remplacement, à la réfection et à la modernisation des logements sociaux existants dans la région est passé de 53 millions de dollars en 2008 à 135 millions de dollars en 2010. Il est essentiel que ce financement soit renouvelé de façon récurrente.

Les villages nordiques requièrent des fonds additionnels pour assurer la prestation de services municipaux aux logements nouvellement construits. Pour ce faire, des modifications doivent être apportées à l'Entente concernant le financement global des villages nordiques de la région Kativik.

Il faut assurer un approvisionnement adéquat en électricité et en mazout pour répondre à la demande créée par les nouveaux logements construits et la population croissante.

Comme les effets des changements climatiques se font rapidement sentir, de l'assistance technique sera nécessaire pour identifier de nouveaux sites propices à la construction de logements.

Il faudra suivre les besoins en logements afin de déceler les tendances quant au nombre, au type et à la taille des logements requis.

Condition préalable n° 1 du *Plan Nunavik* : Le Québec doit s'engager à mettre en place un programme de rattrapage (1 000 logements) et un programme régulier de logements pour le Nunavik.

Discussion

L'accès à des logements adéquats et abordables continue de représenter un défi. Le Programme favorisant l'accès à la propriété et la rénovation résidentielle dans la région Kativik récemment annoncé suggère que les gouvernements chercheront de plus en plus la participation des particuliers pour résoudre la crise du logement. De nombreux obstacles à la viabilité d'un marché de l'habitation privée continuent néanmoins de se dresser. Que peuvent offrir de plus les Nunavimmiuts pour résoudre ce problème?

